

Marchés et contrats publics : prévenir et mesurer les risques

Nouvelle réglementation, nouvelle pratique

Code
1195

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 500 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Juristes – Avocats – Responsables des services marchés – Toute personne en charge de la gestion des contrats et des collectivités publiques – Partenaires privés des collectivités publiques

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique professionnelle de la commande publique

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Tous les thèmes abordés et illustrés par la jurisprudence la plus récente sont repris dans le support remis

Formation rythmée par de nombreux cas concrets et d'analyses de formulaires types

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception

Objectifs pédagogiques

- Décrire la réglementation en matière de commande publique
- Sécuriser les différentes étapes de la passation des marchés
- Identifier les éventuelles difficultés d'exécution des marchés
- Anticiper et gérer les risques contentieux

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire la réglementation en matière de commande publique

Définir la commande publique

- Sources
- Définitions

Expliquer les règles afférant à la commande publique

- Principes fondamentaux de la commande publique
- Champ d'application du Code de la commande publique
- Exclusions et régimes dérogatoires

Sécuriser les différentes étapes de la passation des marchés

Préparer la passation du marché

- Sourcing et définition du besoin
- Contenu du marché
- Mutualisation des achats (centrale d'achat, groupement de commandes)
- Structuration des achats (allotissement, marché à tranches)

Décrire les techniques d'achat et procédures de passation

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Accords-cadres et autres techniques
- Choix de la procédure de passation du marché
- Les différentes procédures de passation

Expliquer le déroulement de la procédure de passation

- Engagement de la procédure (publicité et échange d'informations)
- Phase candidature (motifs d'exclusion, conditions de participation, examen des candidatures)
- Phase offre (présentation et contenu, traitement des offres non conformes, choix de l'offre économiquement plus avantageuse)
- Formalités relatives à l'achèvement de la procédure

Identifier les éventuelles difficultés d'exécution des marchés

Vérifier les aspects techniques et financiers de l'exécution des marchés

- Droits et obligations des parties
- Sous-traitance
- Vérification de l'exécution des prestations
- Régime des paiements et les garanties financières

Anticiper les événements affectant la vie du marché

- Modifications du marché
- Sanctions pécuniaires et coercitives infligées au titulaire du marché
- Fin anticipée du marché (hypothèses de résiliation)

Anticiper et gérer les risques contentieux

Détailler les litiges relatifs à la passation du marché

- Référé précontractuel et contractuel
- Recours en contestation de validité du marché et recours indemnitaires
- Contentieux répressif

Expliquer les litiges relatifs à l'exécution du marché

- Recours en contestation de la validité du marché et de ses mesures d'exécution
- Recours en responsabilités contractuelle et extracontractuelle
- Modes alternatifs de règlement des différends

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 6-7 Oct. 2026 - Session Garantie
- 14-15 Déc. 2026

A DISTANCE

- 6-7 Oct. 2026 - Session Garantie
- 14-15 Déc. 2026

